

JOURS DE FÊTE

Le premier week-end de juin, Aire de fête revient animer le parc Henri-Barbusse. Au programme : des surprises et de belles rencontres. **p. 2**



LE BON GOÛT DE BRASSENS

Atelier cuisine, coopérative d'achat, petits-déjeuners, le centre mène différentes actions autour du bien-manger. **p. 5**

LES ATELIERS SE DÉVOILENT

En cette fin d'année, plusieurs ateliers des centres socioculturels présentent leur travail au regard du public. **p. 12**

Le Stéphanois

Saint-Étienne-du-Rouvray



Bimensuel municipal d'informations locales

du 26 mai au 9 juin 2011 - n° 125

Demain la ville

Si les contours de la ville de demain ne sont pas encore totalement nets, ses traits s'esquissent dans un document adopté par le conseil municipal. Le PLU, plan local d'urbanisme, recense les futurs besoins en logements, infrastructures économiques, de loisirs ou de transports. **P 8 à 11.**

Aire de fête

Le bol d'air

L'été pointe le bout de son nez dès les 4 et 5 juin sous les traits d'Aire de fête. À retrouver : une programmation éclectique, la foire à tout, la mobilisation d'associations locales et du public.



Amateurs et professionnels se succèdent sur la scène danse, devant un public enthousiaste.

Allez, oubliée l'édition écourtée de l'an dernier pour cause d'intempéries, Aire de fête version 2011 revient le premier week-end de juin animer le parc Henri-Barbusse. Le tout, sous l'œil malicieux de la désormais mascotte de l'événement, la vache aux taches noires et blanches. La manifestation conserve tous les atouts qui ont fait son succès par le passé : un cadre superbe, un rassemblement populaire au-

tour de la traditionnelle foire à tout, un rendez-vous associatif, une programmation musicale et de spectacles de rue qui séduisent petits et grands.

Durant deux jours, il y a toujours à voir ou à entendre sur l'une des trois scènes du parc : le kiosque, le puits et celle consacrée à la danse, dans le bas du parc. Au fil des ans, cet espace situé non loin des jeux d'enfants s'est constitué un public fidèle, enthousiaste et curieux. « On y programme à la fois des as-

sociations stéphanoises et des compagnies professionnelles, le mélange fonctionne bien », constate Katia Besnard, responsable de la programmation d'Aire de fête. Les spectateurs se pressent pour admirer un proche, découvrir le travail d'un cours de danse ou de percussions et se laisser bluffer par des compagnies plus professionnelles qui proposeront salsa, danses orientales, traditionnelles ou contemporaines. Parmi les habitués, se trouvent les danseuses de Just kiff dan-

cing. « Les élèves se produisent deux ou trois fois dans l'année face à un public, donc elles attendent avec impatience Aire de fête, assure Nadège Deville, créatrice de l'association. Nous avons toujours un très bon retour et souvent pas mal de contacts avec des jeunes intéressés et qui viennent ensuite s'inscrire. Nous avons même parfois plus de retours qu'à la journée des loisirs. »

Même plaisir du côté des adultes inscrits aux cours de country de l'association

Champs-country-band. « Aire de fête représente un moment très attendu. Prendre des cours, c'est bien, mais se produire devant un public c'est mieux, assure Champagne, la prof. Cela constitue chaque fois un challenge pour les participants confrontés au trac. Et puis le public est attentif et chaleureux, nous adorons y venir. »

« UN CHALLENGE POUR LES ÉLÈVES »

Durant le week-end, une autre association sera particulièrement présente : l'Asak, l'association stéphanoise d'aïkido et de kobudo. « Cette année, nous fêtons nos trente ans d'existence et avons eu envie de marquer cet anniversaire en étant mobilisés », explique Michel Lemaire, le président. Outre les démonstrations, toujours spectaculaires de leur art martial, les bénévoles du club se chargeront de coordonner les animations de la scène du puits sur laquelle se relaieront plusieurs clubs sportifs entrecoupées par les pitreries du Clown Lee. ♦

En pratique

Aire de fête se déroulera **samedi 4 et dimanche 5 juin**, parc Henri-Barbusse. La foire à tout a lieu durant les deux jours dès 9 heures. Programmation détaillée à découvrir dans le programme distribué avec ce numéro du *Stéphanois* ou sur le site de la ville avec, en plus des vidéos des compagnies programmées : saintetiennedurouvray.fr

• Renseignements auprès du département des affaires socioculturelles au 02 32 95 83 83.

Une soirée très Lambada

Les plus jeunes ont sans doute échappé au phénomène, mais pas les autres. En 1989, une musique lancinante associée à une danse collée-très-serrée passait en boucle à la radio et sur les écrans. La Lambada était devenue, grâce à l'intuition d'un producteur français, un phénomène de grande ampleur. Une vingtaine d'années plus tard, le groupe Kaoma n'a rien perdu de son énergie et viendra électriser le parc samedi soir à partir de 22h 30. Avant cela, les musiciens du groupe Maltosch auront commencé à chauffer le public avec leur rock français.

À mon avis

De précieux moments



Depuis douze ans, chaque printemps, Aire de Fête s'installe dans le parc Henri-Barbusse et rencontre un succès populaire grandissant.

Cette année, surtout si le beau temps s'annonce de la partie, nous attendons encore une foule impressionnante. Ce rendez-vous est devenu incontournable et nous invite à une promenade à travers les déballages de la foire à tout mais aussi à la découverte d'animations et de spectacles qui aiguisent notre curiosité.

L'esprit d'Aire de Fête est là, dans ces moments d'échanges, de rencontres et de partage.

Ce sont des moments précieux qu'il faut cultiver tout au long de l'année à travers toutes les actions qui concourent au développement des liens entre les habitants, à l'amélioration de la qualité de la vie et au mieux vivre ensemble dans la cité. C'est un des éléments indispensables à la construction dans notre ville d'une communauté de vie à laquelle nous aspirons tous.

Hubert Wulfranc, maire, conseiller général

Bientôt un guide vraiment unique

La Ville édite le 9 juin un nouveau guide pour présenter toutes les activités municipales de loisirs et de sport, avec les formulaires d'inscription. Il sera distribué avec le prochain numéro du *Stéphanois*. Ce document présente et explique également le fonctionnement d'Unicité, un système de guichet unique qui devrait simplifier la vie des Stéphanois à l'heure de s'inscrire aux activités municipales pour 2011/2012. La Ville a souhaité que les familles n'aient plus à faire le tour des services pour s'inscrire, ni à présenter à chaque fois les mêmes justificatifs. Un même guichet peut recevoir des inscriptions pour le centre de loisirs, la restauration scolaire, un cours de gymnastique ou de musique. Unicité permettra également de

calculer le quotient familial du foyer qui déterminera désormais le tarif applicable pour nombre d'activités municipales, selon une grille progressive qui tient compte des ressources. Le guide détaille cette nouvelle tarification solidaire mise en œuvre à partir de septembre. Tous les usagers des services municipaux sont invités à lire ce guide avec attention et à le conserver, c'est un guide « tout en un » : avec les informations pratiques, il contient les formulaires d'inscription aux activités municipales, avec leur mode d'emploi... Il détaille également les guichets où s'inscrire et où payer. Le guide unique remplace donc les guides qui paraissaient précédemment. En septembre, paraîtront le guide des associations et le programme du Rive Gauche. ♦

Handicap

Déziré en accès très libre

La bibliothèque Georges-Déziré et la salle de spectacles Raymond-Devos ont obtenu le label Tourisme & handicap. Un plus pour rendre la culture accessible à tous.

Deux équipements de l'espace Georges-Déziré, la bibliothèque et la salle de spectacle, vont pouvoir d'ici cet été afficher le logo bleu de Tourisme & handicap. Il signifie que ces sites sont particulièrement accessibles. La bibliothèque est labellisée pour les quatre types de handicap : moteur, mental, auditif et visuel. La salle de spectacle Raymond-Devos, qui dépend du centre socioculturel, obtient cette distinction pour deux handicaps, moteur et mental. En l'absence de matériel audio et de sous-titrage spécifique, elle ne peut prétendre aux deux autres.

« Ce label est une reconnaissance de l'implication de la Ville dans le handicap », apprécie Anne-Claire Charlet, au service solidarité.

Nous l'avons demandé aussi pour gagner en visibilité, les équipements labellisés sont intégrés à des annuaires spécifiques. Des guides permettent aux personnes qui habitent l'agglomération, ou qui y viennent en vacances, de savoir qu'elles peuvent se rendre sans souci dans ces lieux. »

Ainsi la bibliothèque Georges-Déziré, la salle Raymond-Devos figurent sur le site internet de Tourisme & handicap et dans le guide des prestataires labellisés, comme l'est déjà la piscine Marcel-Porzou depuis quatre ans. Sophie Renou, de la coordination Handicap Normandie, et qui a réalisé les visites d'évaluation des équipements, précise que 138 sites sont ainsi répertoriés en Haute-Normandie : « Beaucoup de gîtes et chambres d'hôtes, des

offices de tourisme, des prestataires de loisirs comme les piscines et les cinémas. »

Mais Déziré est la seule bibliothèque à avoir demandé et obtenu le label. Précisons que ni le conservatoire, ni le centre socioculturel ne peuvent prétendre à ce titre. Ces deux structures ne se fréquentent pas en touristes, mais toutes deux sont cependant accessibles aux personnes handicapées. L'accueil du centre Georges-Déziré est même équipé d'une boucle audio pour amplifier les sons, à destination des personnes malentendantes, « mais elle n'est quasiment jamais demandée », constate la directrice, Martine Cadec. ♦



Le label Tourisme & handicap permet de répertorier les sites accessibles aux personnes en situation de handicap.

Centre Georges-Brassens

L'alimentation à toutes les sauces

Le centre socioculturel Georges-Brassens s'intéresse au thème du « bien-manger ». Atelier de cuisine, coopérative d'achat, petits-déjeuners... toutes les occasions sont bonnes pour croquer le sujet.



La cuisine, ce sont des techniques, de bons ingrédients, mais aussi du plaisir et du partage.

Il y a quelques mois, le directeur de Georges-Brassens a proposé à des personnes fréquentant le centre de constituer une sorte de coopérative ayant pour objet d'acheter à plusieurs des produits directement à des producteurs. « L'idée c'est qu'un groupe de familles s'associe et s'organise pour commander et aller chercher des légumes, produits laitiers ou autres directement auprès de producteurs. Il s'agit d'avoir accès à des produits de qualité, à des prix intéressants, mais la dimension humaine aussi est importante dans la rencontre avec les agriculteurs », considère Bertrand Pécot.

Michel Joron, habitant de la Cité des familles, participe à cette coopérative. S'il prend déjà soin de son lopin de terre aux jardins ouvriers de la Glèbe, il a toutefois été intéressé par ce groupement: « J'ai acheté des carottes, pommes de terre, du céleri. C'est

moins cher qu'au supermarché et puis cela permet d'encourager des jeunes qui travaillent la terre. Je n'ai pas de véhicule, mais je suis prêt à donner un coup de main pour aller chercher la marchandise. »

Dans un autre registre, l'atelier Saveurs du monde rassemble des cuisiniers plus ou moins aguerris.

Liliane vient depuis six ans: « J'avais envie d'apprendre à réaliser des plats différents, je me suis rendu compte qu'il y avait des ingrédients que je ne cuisinais jamais. » Le « chef » de ce rendez-vous, c'est Pascal Mauger. La semaine, il est aux fourneaux du restaurant gastronomique du Crous de Rouen et deux samedis par mois, il partage ses connaissances. « Nous abordons des techniques de base et des recettes qu'il faut apprendre à adapter selon ce que chacun peut avoir dans ses placards. » Au menu du jour, brochettes

de crevettes/chantilly d'agrumes, de cabillaud/chorizo ou d'agneau au citron. Maria n'avait aucune passion particulière pour la cuisine lorsqu'elle s'est inscrite, « mais je me suis vite rendu compte que c'était une activité de partage et d'échange. Le lundi, je raconte à mes collègues ce que nous avons cuisiné, je fais goûter ou je donne les recettes. » Au centre Brassens, les habitants sont également conviés un mardi sur deux à un petit-déjeuner. « Assez naturellement, le sujet de l'alimentation vient dans la conversation autour du prix des matières premières, des repas en famille », précise Stéphanie Trottemant, responsable du secteur familles. C'est d'ailleurs au cours d'une de ces discussions que l'idée a germé d'organiser des rencontres à partir de la rentrée avec une diététicienne. ♦

+ Bon à savoir

Les crédits renouvelables plus encadrés

Depuis le 1^{er} mai, les crédits renouvelables ou revolving sont plus encadrés. Les consommateurs surtout ne pourront plus souscrire ce type de crédit sans en être informés. Dorénavant, les cartes de fidélité des magasins auxquelles sont associés des crédits renouvelables doivent obligatoirement prévoir une fonction paiement au comptant. Ce paiement comptant sera activé en priorité lors du passage en caisse, un consommateur qui ne demande pas expressément à utiliser la fonction crédit ne pourra plus entrer en crédit malgré lui.

Pour toute demande de financement en magasin ou sur internet pour un montant de plus de 1 000 €, le vendeur doit donner le choix entre crédit classique et crédit renouvelable. Le délai de rétractation est porté à quatorze jours.

Les durées de remboursement sont raccourcies pour limiter les intérêts versés par l'emprunteur: les crédits renouvelables de moins de 3 000 € se remboursent obligatoirement en moins de trois ans; ceux de plus de 3 000 € en moins de cinq ans.

Noces d'or



Suzanne et Michel Auger

Ils sont tous deux issus de familles de cheminots et ont commencé à travailler à 14 ans. Elle est devenue ouvrière en filature et lui menuisier. Il a vécu la guerre d'Algérie puis les premiers essais atomiques français en 1960 dans le désert algérien. Ils se sont mariés en 1961 à Saint-Étienne-du-Rouvray et ont fêté leurs noces d'or en mai avec leur famille et leurs amis.

De scènes sensations



Nouveau rendez-vous réussi pour Yes or Notes. Le temps d'un week-end, le festival, organisé par l'association du même nom au sein de l'espace Georges-Déziré, a encore une fois offert une très belle fenêtre sur les pratiques musicales amateurs. Issus des écoles et conservatoires de musique de la région, une quarantaine de groupes ont pu goûter au trac et aux sensations enivrantes de la scène. Chaque prestation a été

saluée par des applaudissements mérités. « *Pour nous, c'est une vraie expérience, une belle rencontre avec le public* », assure Camille, flûtiste et chanteuse, très engagée dans l'organisation de l'événement. Comme elle, de plus en plus d'élèves mesurent toute la richesse de ce festival et se mobilisent en dehors de leurs passages sur scène pour le faire vivre. ♦



RENDEZ-VOUS

Permanence du maire

Le maire tiendra une permanence, mardi **7 juin de 14 à 15 heures** au centre socioculturel Georges-Brassens, 2 rue Georges-Brassens, quartiers Thorez/Langevin.

Infos impôts

Lundi 13 juin étant férié, la permanence des impôts est reportée au **lundi 20 juin, de 14 à 16 heures**, à la maison du citoyen.

Collectes des déchets reportées

Les collectes de l'Ascension (**2 et 3 juin**) et celles de la semaine de la Pentecôte (**du 13 au 17 juin**) sont reportées au lendemain.

Opération propreté

Le service de la voirie procédera à un grand nettoyage les **6 et 7 juin** rues Abel-Gance, du Madrillet, périphérique Henri-Wallon, et Georges-Méliès, dans le cadre de Ma ville en propre.

Concours Fleurir la ville

Les bulletins d'inscription au concours sont à retirer puis à déposer dans les urnes mises à disposition aux accueils de la mairie et de la maison du citoyen jusqu'au **24 juin**. La tournée du jury s'effectuera **du 25 août au 15 septembre**. Renseignements au 02 32 95 83 83.

Collectif solidarité

Permanences de **18 à 19 heures**, **mercredi 1^{er} juin** au centre Jean-Prévost (place Jean-Prévost), et **mardi 14 juin** à l'espace associatif des Vaillons (267 rue de Paris). En cas d'urgence il est possible de téléphoner au 06 33 46 78 02, collectifantiracistes@orange.fr

Une journée à Cerza

L'Union nationale des retraités et personnes âgées propose une balade au parc animalier de Cerza dans le Calvados **mercredi 22 juin**. Renseignements : Geneviève Lugat, 02 35 66 46 21 ou Monique Jacquet, 02 35 66 53 02. Le séjour dans le Limousin du 8 au 15 octobre est annulé par manque d'inscriptions.

Infos seniors : bien conserver ses papiers

Factures, quittances, relevés d'allocation ou bancaires, déclarations d'impôts... Au fil des ans, les papiers s'entassent dans les tiroirs. On ne sait jamais combien de temps il faut les garder. C'est l'objet d'une prochaine journée d'information du service vie sociale des seniors **jeudi 9 juin de 14 à 16 heures** à la résidence Croizat. Frédérique Thafournel, responsable du centre de défense des consommateurs à la Confédération syndicale des familles (CSF), viendra expliquer combien de temps garder tels papiers, le principe de prescription, l'usage de preuve, les délais pour faire des réclamations. À noter : un bon classement des papiers simplifie le quotidien et, pour les retraités, facilite l'intervention des professionnels du maintien à domicile.

• **Jeudi 9 juin, 14 heures, résidence Croizat, 22 rue Pierre-Corneille.**

Un pique-nique pour l'école

Parents d'élèves et enseignants organisent le **28 mai un rassemblement sur la piste d'athlétisme du centre omnisports Youri-Gagarine pour la défense de l'école.** « Si on fait la liste : les écoles Ampère, Pergaud, Langevin, Wallon, Ferry/Jaurès, le collège Picasso et le lycée Le Corbusier sont concernés d'une façon ou d'une autre par les fermetures de postes et donc de classes, les suppressions des postes d'enseignants spécialisés ou de postes d'assistants d'éducation, détaille Pascale Lefebvre, enseignante membre de la CGT éducation. Et la situation est la même à Sotteville-lès-Rouen et Oissel. C'est un niveau de casse jamais atteint. L'objectif de la journée est de se rassembler, discuter de la situation, de ce qui a été fait, ce qu'on va encore faire. » Rendez-vous à partir de **11 h 30**, rue des Coquelicots, chacun apporte son sandwich. Tous les parents, enseignants sont invités, et « toute personne citoyenne concernée par la défense de l'Éducation nationale ». ♦

CIMETIÈRE : CONSTAT D'ABANDON

Suite au procès-verbal établi en 2007 constatant l'abandon de certaines concessions perpétuelles et centenaires, référencées sur la liste déposée en mairie et affichée au cimetière, le maire informe que, conformément à la législation, le constat définitif d'abandon aura lieu **lundi 6 juin à 14 heures** au cimetière Centre. Il invite les personnes concernées à assister à ce constat ou à se faire représenter par un mandataire dûment autorisé. La liste de ces concessions peut être consultée en mairie, au service état-civil, ouvert tous les jours de 8 h 30 à 12 heures et de 13 à 17 heures.

État civil

MARIAGES Sadok Guinoubi et Lucile Desombre, Jérôme Morel et Aurore Gaillard, Mustafa Yildiz et Ceylan Dilbaz, Nejib Methni et Sarah Ben-Oun, Radouan Cherif Mabrouk El Maliani et Maïté Lemonnier, Abdellatif Wafik et Khadija Azzaoui, Abdelmadjid Kherbouche et Fouzia Azizi, Jamal Mouhcine et Meriem Kemini.

NAISSANCES Ionis Atipo d'Assory, Liam Bacquet, Chahid Badaoui, Andennour Bensmida, Camélia Charrarou, Adam Gauthier, Ira Gnalili, Tibo Grondin, Soulayman Lahchaïchi, Rafael Lafay, Tayeb Laribi, Lola Le Meur, Moad Safi.

DÉCÈS Jean Delamare, Michel Senente, Suzanne Corruble, Ismaïl Chatr, Paul Lemerrier, Nassima Marchal, Ahmed Ait Brahim, Gisèle Truyen.

PENSEZ-Y

Travaux de jardinage

Avec le printemps, les jardiniers refont une beauté à leur jardin. Il n'en reste pas moins que quelques règles sont à respecter. L'utilisation des tondeuses et autres outils bruyants n'est autorisée les jours ouvrables qu'**entre 8 h 30 et 12 heures et de 14 h 30 à 19 heures ; les samedis de 9 à 12 heures et de 15 à 19 heures ; les dimanches et jours fériés de 10 à 12 heures.**

Renseignements et règlement complet sur le bruit au 02 32 95 83 98.

PRATIQUE

Permanence Caf modifiée

À partir du **31 mai**, la permanence de la Caf de Rouen organisée à la maison du citoyen se tiendra le mardi toute la journée de **9 à 12 heures et de 13 h 30 à 16 h 30**. Il n'y aura pas de permanence en juillet et août. La permanence reprendra en septembre sur le même mode, le mardi toute la journée.

Vaccinations gratuites en juin

Les centres médico-sociaux du Département vaccinent gratuitement les enfants de plus de six ans et les adultes **mercredi 8 juin de 9 h 30 à 11 heures et jeudi 23 de 16 h 45 à 18 h 15**, au centre médico-social du Bic Auber, immeuble Cave-Antonin, Tél. : 02 35 64 01 03.

Mardi 14 de 16 h 30 à 18 heures au centre médico-social du Château Blanc, rue Georges-Méliès, Tél. : 02 35 66 49 95.

Le Stéphanois

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS LOCALES

Directeur de la publication : Jérôme Gosselin.
Directeur de la communication : Bruno Lafosse.
Réalisation : service municipal d'information et de communication
Tél. : 02 32 95 83 83 - serviceinformation@ser76.com
BP 458 - 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray CEDEX.
Conception : Frédéric Capouillez/service communication.
Mise en page : Pauline Louard, Aurélie Mailly.
Rédaction : Nicole Ledroit, Sandrine Gossent, Stéphane Nappez, Francine Varin.
Photographes : Jacques Refuveille/Balloïde photo, Marie-Hélène Labat, Jérôme Lallier, Loïc Séron.
Distribution : Claude Allain.
Tirage : 15 000 exemplaires. Imprimerie : ETC, 02 35 95 06 00.
Publicité : Médias & publicité, 01 49 46 29 46.

Élus communistes et républicains

Depuis 2007, 66 400 emplois ont été supprimés dans l'Éducation nationale pour satisfaire à la règle démagogique de non-remplacement d'un emploi de fonctionnaire sur deux partant à la retraite. Sur le plan national, 1 500 classes seraient fermées à la rentrée prochaine alors que les effectifs augmentent de près de 5 000 élèves. Après avoir annoncé 396 suppressions d'emplois d'enseignants dans l'académie de Rouen, le rectorat vient de faire tomber le couperet sur les postes d'assistants d'éducation (surveillants) dont 100 emplois disparaîtraient en septembre prochain.

L'avenir des enfants stéphanois étant en jeu, les élus communistes et républicains soutiennent et sont partie prenante des actions menées par les parents d'élèves et les enseignants des écoles Ampère, Pergaud, Langevin et Wallon,

contre les fermetures de classes annoncées, ainsi que les suppressions de postes Rased destinés au soutien des élèves en difficulté. C'est pourquoi nous vous invitons à venir nombreux participer à l'initiative publique organisée le 28 mai prochain de 10 à 16 heures – temps fort le midi avec signature de pétitions – par le collectif de défense de l'école publique sur la piste d'athlétisme du centre Youri-Gagarine bordant la rue des Coquelicots.

Hubert Wulfranc, Joachim Moyse, Francine Goyer, Michel Rodriguez, Fabienne Burel, Jérôme Gosselin, Marie-Agnès Lallier, Pascale Mirey, Josiane Romero, Francis Schilliger, Robert Hais, Najia Atif, Murielle Renaux, Houria Soltane, Daniel Vezie, Vanessa Ridel, Malika Amari, Pascal Le Cousin, Didier Quint, Serge Zazzali, Carolanne Langlois.

Élus socialistes et républicains

Carte scolaire.

Les élus socialistes renouvellent leur soutien aux mobilisations qui ont lieu partout en France, et notamment dans notre commune particulièrement touchée (Ampère, Pergaud, Wallon, Langevin...), contre les fermetures de classes et la suppression de postes d'aide aux élèves en difficulté.

Les conséquences de la suppression de 66 000 postes d'enseignants depuis 2007 sont inadmissibles.

À la rentrée 2011, 1 500 classes seront fermées alors que 4 900 élèves supplémentaires sont attendus.

Tout cela entraîne des classes surchargées, le non-remplacement des enseignants absents et le manque de temps pour le travail en équipe.

L'école c'est l'avenir.

Nous réitérons notre appel à un moratoire immédiat sur les

suppressions de postes.

Il en va aujourd'hui de la continuité du service public de l'éducation sur l'ensemble du territoire.

Logements sociaux.

Une nouvelle fois la droite tente d'affaiblir la loi SRU (au moins 20 % de logements sociaux dans chaque ville) avec une nouvelle proposition de loi modifiant les éléments pris en compte pour le calcul de ces 20 %. Le but est toujours le même : dispenser les communes les plus riches de construire des logements sociaux sur leur territoire !

Rémy Orange, Patrick Morisse, Danièle Auzou, David Fontaine, Daniel Launay, Thérèse-Marie Ramarosan, Catherine Depitre, Philippe Schapman, Dominique Grevrard, Catherine Olivier.

Élus UMP, divers droite

Tribune non parvenue au moment de l'impression

Louissette Patenere, Gérard Vittet, Sylvie Defay.

Élu Droits de cité, 100 % à gauche

Des bébés enfermés au centre de rétention en forêt d'Oissel car leurs parents n'ont pas de papiers. Une honte ! Une famille expulsée par avion privé de l'aéroport de Boos. Du jamais vu ! Un préfet qui refuse de travailler avec les associations pour la régularisation des familles. Quel mépris !

Le gouvernement multiplie les lois racistes dont la réduction du droit des étrangers malades. Il glorifie les changements au Maghreb pour y préserver ses intérêts mais s'empresse d'arrêter les migrants.

Sarkozy veut détourner l'attention des véritables problèmes : le chômage, la stagnation des salaires, la hausse des prix. Les responsables, ce sont le gouvernement et le Medef. Les capitalistes se font des profits indécents sur notre dos à tous, Français et immigrés. Pour nous, quelle que soit notre ori-

gine, c'est la difficulté de vivre au quotidien.

Notre ennemi, ce n'est pas l'étranger. 1^{re}, 2^e, 3^e génération, nous sommes tous des enfants d'immigrés, Sarkozy aussi ! Diviser pour mieux régner, c'est sa devise. Nous sommes tous dans la même galère. Pour changer notre vie, battons-nous ensemble. C'est notre force. Manifestation samedi 28 mai, 14 h 30, préfecture de Rouen avec le collectif des sans-papiers, le CDLF, RESF, associations et syndicats.

Michelle Ernis.



Dossier

La ville voit PLU(s) loin

Répondre aux besoins de logements, d'emplois, de loisirs et de transports d'aujourd'hui sans compromettre ceux de demain, lutter contre l'étalement urbain tout en favorisant la reprise démographique... Un document donne une réalité réglementaire à cette ambitieuse équation : le PLU.

Consonne, consonne, voyelle : P.L.U... Non, il ne s'agit pas du jeu des chiffres et des lettres. PLU pour Plan local d'urbanisme, ce sigle jouera d'ici un an un rôle important dans la vie des Stéphanois. Le PLU impactera la ville au quotidien, il pourra avoir une influence sensible sur nos logements, sur nos déplacements, notre environnement naturel et nos emplois... Adoptées par le conseil municipi-

pal du 31 mars dernier, ces trois lettres remplaceront celles du Plan d'occupation des sols, le POS, qui réglementait depuis 1984 l'aménagement du territoire stéphanois (le POS avait été révisé en 1991 et 1999). Le passage du POS au PLU ne doit cependant pas être attendu comme un changement de cap dans l'urbanisation stéphanoise, comme le précise Corinne Colonnier, responsable des affaires foncières et du

droit des sols à la Ville : « *Notre POS avait toujours bien fonctionné, dit-elle, la réglementation du PLU en reprend les grandes lignes tout en tenant compte du projet ambitieux des élus pour la ville, tel qu'il a été défini et adopté l'an dernier dans le PADD, le Plan d'aménagement et de développement durable (lire encadré)* ». Sur le plan philosophique, le PLU ne sonnera donc pas la fin du POS... Son entrée en vigueur donnera tou-

tefois un cadre réglementaire mieux adapté, et donc plus favorable, aux quatre grands axes de la politique urbaine stéphanoise : construire des logements et accueillir de nouveaux habitants ; maintenir le dynamisme économique et attirer des emplois ; relier le haut et le bas de la ville et faciliter les déplacements ; préserver et mettre en valeur les richesses naturelles du territoire.



“PLU(s) d’habitants”

Concrètement, outre « l’option de recoudre la ville qui existe depuis toujours, souligne Corinne Colonnier, les modifications essentielles par rapport au POS sont la prise en compte de la densité de la population pour lutter contre l’étalement urbain et le fait que les habitants auront un peu plus qu’avant la possibilité de faire des extensions à leur logement (lire encadré) ».

Le changement est toutefois loin d’être anecdotique. En effet, le total des zones d’urbanisation est en baisse sensible (7,26 % de superficie en moins par rapport au POS), tandis que celui des zones naturelles est en nette augmentation, avec un gain de superficie de 17,75 %. Loin de porter atteinte au

dynamisme démographique de la ville, cette évolution permettra de conduire, à l’horizon 2025, la population à 35 000 habitants, tout en lui garantissant un cadre de vie plus riche en chlorophylle. Cette logique, désormais traduite réglementairement par le PLU, est celle du développement durable. Elle permettra à la commune de se constituer une nouvelle offre de logements, dans une ville plus compacte, plus économe de son foncier, dotée de bâtis avec un haut niveau de performance énergétique et une meilleure gestion des eaux pluviales.

“PLU(s) d’emplois”

Saint-Étienne-du-Rouvray est également l’un des principaux pôles

d’emploi de la périphérie rouennaise. Le deuxième grand objectif du PLU est par conséquent de maintenir et de renforcer son dynamisme économique en poursuivant le développement du technopôle et de la Vente Olivier.

Le document réaménage en outre une série de réglementations pour les rendre plus favorables à la reconversion et à la requalification du secteur Seine Sud en bords de Seine... « L’idée générale est d’améliorer la lisibilité de la ville, et donc son attractivité économique, explique Corinne Colonnier, cela a été rendu possible par la politique de réserves foncières commencée avec le POS. Grâce aux opérations de renouvellement urbain et aux nouvelles dispositions du PLU, cette politique commence à porter ses fruits, l’image de Saint-Étienne-du-Rouvray change, la ville retrouve

sa véritable identité. Elle est plus attractive. »

“PLU(s) de liens”

Le PLU met l’accent sur la nécessité de renforcer les voies de circulations douces entre la ville haute et la ville basse, « par la création d’un axe structurant est-ouest desservant le futur quartier Guérin », entre le bois du Val l’Abbé et le quartier des Cateliers. C’est également dans cette nouvelle logique réglementaire du PLU que le patrimoine naturel de la ville sera tout particulièrement intégré à la politique de « maillage » urbain, grâce notamment à la création d’une trame verte à travers un réseau de voies paysagères. →

“PLU(s) de centralités”

Les paysages urbains liés à l'histoire industrielle de la commune sont eux aussi constitutifs de l'identité stéphanaise. Le PLU leur réserve une attention toute particulière. « Dans le centre-bourg, notamment, note Corinne Colonnier, les règles d'urbanisme ont été assouplies pour éviter le phénomène des dents creuses, ces trous dans la continuité urbaine. Les habitants du centre ancien pourront, par exemple, construire en limite de propriété ou sur de petits terrains, ce que le POS ne permettait pas jusque-là. »

L'avenir urbain de Saint-Étienne-du-Rouvray, tel que le dessine le PLU, s'inscrit ainsi dans une ville intégrant et assumant sa « multcentralité », celle du centre ancien, comme celle du Madrillet, quoique plus récente mais désormais tout autant historique. Loin de prétendre résorber cette réalité structurante de l'identité stéphanaise, le PLU prévoit, bien au contraire, à mi-chemin de ces deux centres du « haut » et du « bas », d'intégrer une

centralité supplémentaire... celle du futur quartier Claudine-Guérin, fort d'un potentiel de 2 800 nouveaux logements sur des terrains non encore urbanisés.

Enfin, comme autant de « mailles » à un tissu urbain densifié et plus homogène, le document ménage la possibilité de créer des centralités de quartier en lien avec les dessertes de transports en commun... Bref, une ville confirmant et organisant sa multipolarité, plus dense, plus compacte, plus verte, plus dynamique... Une ville plus ville, grâce au PLU. ♦

Développement durable

Le grand changement du PLU par rapport au POS est son élaboration sur les bases d'un Plan d'aménagement et de développement durable (PADD). Le PADD est un document politique qui « définit les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme retenues pour l'ensemble de la commune ». Il inclut les projets de développement économique et social, d'environnement et d'urbanisme pour les dix à vingt prochaines années. Le PADD stéphanaise a été adopté il y a un an, prenant notamment en compte les principaux axes de développement de la commune ; la délimitation de son territoire en secteurs urbains, naturels ou d'activités ; l'inventaire de son environnement naturel et les incidences éventuelles du développement urbain sur ce dernier ; ainsi que sa compatibilité avec les lois et règlements.

Donner de l'emprise

À titre d'exemple, le PLU permettra à un Stéphanaise propriétaire d'un terrain de 400 m² d'augmenter son emprise au sol. Là où l'ancien POS lui permettait une superficie totale de 180 m², le PLU autorisera 200 m², soit donc une emprise maximale de 50 % du terrain. La hauteur des habitations pourra également être augmentée dans certains quartiers pavillonnaires. Là où le POS raisonnait en rez-de-chaussée + étages + combles, le PLU raisonne en hauteur de gouttière ou de faitage. Les propriétaires auront donc la possibilité de construire des toitures en terrasses et d'augmenter éventuellement le nombre d'étages de leur logement... à condition, toutefois, que la construction réponde à la notion d'intégration dans le paysage architectural.



Une des priorités du Plan local d'urbanisme est d'offrir un cadre réglementaire favorable au dynamisme économique de la commune. Ici, la ligne ferroviaire que la Ville voudrait mettre à profit pour desservir, avec la création de deux nouvelles gares, à la fois le centre-ville et les zones d'activités.



« Le sol, notre bien commun »

L'élaboration d'un Plan local d'urbanisme (PLU) est un moment important dans la construction de l'avenir d'une commune et du quotidien de ses habitants. Mais la réforme des collectivités territoriales pourrait creuser l'écart entre ceux qui prennent la décision politique et ceux qui la vivent...

« **L'**urbanisme, et donc le PLU, est le grand levier d'action du maire », Hubert Wulfranc l'affirme sans détour. Quiconque aura assisté à un conseil municipal, à Saint-Étienne-du-Rouvray comme ailleurs, pourra juger sans difficulté que l'aménagement du territoire urbain est bien souvent ce qui cristallise les différences d'approches... jusqu'au sein même, parfois, de la majorité municipale. « *Un mandat peut être de deux natures, analyse le maire, soit c'est un mandat de gestion, soit il s'agit d'un mandat de construction.* »

Les opérations de renouvellement urbain en témoignent, la réalité stéphanaise tendrait plutôt à ranger la commune du côté d'une dynamique de construction... « *Faire la ville reste quand même, qu'on le veuille ou non, au cœur du projet politique d'un maire. Cela s'accroche à son bilan.* » Mais l'enjeu d'un projet urbain n'est pas de construire pour construire, tempère Hubert Wulfranc, « *le véritable enjeu, c'est la population, la démographie de peuplement, la vie quotidienne des habitants, l'emploi. Dans l'aménagement urbain, tout est réuni pour faire de cette question un enjeu politique essentiel.* »

La réforme des collectivités territoriales, telle qu'elle a été votée par le Parlement et validée par le Conseil

d'État en décembre dernier, risque cependant d'éloigner l'aménagement urbain des mains mêmes des élus municipaux, un levier politique pourtant essentiel pour l'équilibre de la commune et de ses habitants. En affirmant vouloir « *renforcer le couple commune/intercommunalité* », la réforme ouvre la possibilité aux intercommunalités – et a fortiori aux futures métropoles de plus de 500 000 habitants qui se verraient dotées de certaines compétences des départements et des régions –, de se substituer aux maires dans l'aménagement urbain. Les nouvelles métropoles seraient donc, toujours selon le texte de la réforme, « *le niveau le plus à même de répondre aux attentes de nos concitoyens en termes d'aménagement de l'espace et de gestion des services de proximité.* » Ce dont doute le maire...

« **Contre la métropole** »

Devant cette vision d'un urbanisme intercommunal, dont la conséquence à redouter serait d'éloigner l'habitant, l'usager et le citoyen des problématiques d'aménagement de son propre territoire, le maire émet donc un refus catégorique : « *je suis opposé à la création d'une communauté urbaine en lieu et place de la Crea, dont l'une des compétences*

obligatoires serait l'urbanisme. La création d'une métropole rouennaise annulerait les moyens et les capacités des villes à intervenir sur leur propre aménagement ». Une position qui n'entre toutefois pas en opposition avec toute forme de vision intercommunale de l'urbanisme... Le PLU stéphanaise ne feint pas d'ignorer les problématiques d'aménagement des communes voisines et celles également liées à l'intérêt général intercommunautaire. « *On ne circule pas et ne vit pas que dans sa ville, il y a donc nécessité d'une vue stratégique à l'échelle intercommunale* », souligne le maire. Une nécessaire adéquation doit par conséquent exister entre les docu-

ments locaux d'urbanisme tels que les PLU et ceux, stratégiques et à long terme, de l'intercommunalité, ce qui est bien sûr le cas du plan stéphanaise. « *Mais adéquation ne veut pas forcément dire uniformisation urbaine* », rappelle Hubert Wulfranc. Le PLU reste donc un document réglementaire essentiel qui permet à la Ville de garder la maîtrise de la décision finale lorsqu'il s'agit de son propre aménagement. « *Garder la main sur l'urbanisme, c'est faire en sorte que le sol garde sa valeur d'intérêt collectif, de bien commun...* » ♦

Concertation **publique**

L'élaboration du PLU stéphanaise a été mise en chantier par vote du conseil municipal d'octobre 2008, qui a alors arrêté les modalités de concertation publique. Au total, ce sont quatre réunions publiques, entre avril 2009 et mars 2010, trois balades urbaines destinées à faire concrètement ressentir les enjeux du PLU aux Stéphanaise, deux expositions, six articles dans *Le Stéphanaise* et un long article sur le site internet de la Ville, qui auront largement contribué à informer les habitants sur le PLU. Une nouvelle rencontre publique aura lieu mi-septembre. Un registre a été également ouvert au public en mairie, sans toutefois susciter de commentaire écrit. Le PLU est désormais transmis pour avis à « l'ensemble des personnes publiques associées à son élaboration (services de l'État, communes limitrophes, Conseils régional et général, Crea...) » Il sera ensuite soumis à l'approbation du conseil municipal de décembre 2011 ou de mars 2012, pour devenir enfin applicable...

Ils jouent collectif

Photographies, sculptures, art déco... En juin, les ateliers d'arts plastiques des centres socioculturels s'exposent. Qu'elle rassemble le travail de l'année ou qu'elle suive un thème précis, l'exposition fait partie intégrante du travail collectif de l'atelier.

« Pourquoi suivre un atelier d'art plastique ? Pour soi, sans doute, mais aussi pour réaliser quelque chose. Alors, autant le montrer, affirme en souriant Martine Cadec, la directrice du centre Georges-Déziré. Exposer donne un sens et valorise le savoir-faire des gens qui fréquentent nos ateliers. » Depuis deux ans, le centre a fait le choix d'exposer ensemble, du 3 au 30 juin, les réalisations de ses différents ateliers d'arts plastiques : sculpture sur bois, modelage de la terre et céramique, arts déco.

Les techniques sont différentes et toutes n'ont pas les mêmes durées de réalisation. L'atelier bois par exemple va montrer des œuvres achevées et d'autres en cours. Mais s'afficher ensemble permet aux petits ateliers de montrer quand même leur production, et à tous de confronter les avancées et les choix de travail. « On y mesure la progression de chacun, juge Valérie Bracq, animatrice de l'atelier terre. Exposer, c'est aussi organiser quelque chose ensemble, aucun n'exposerait seul. » Le choix des œuvres présentées se fait au sein de l'atelier : « On fait une petite sélection ensemble, je retiens les pièces assez abouties pour être montrées. C'est parfois difficile, les gens aiment bien donner leur travail dans la famille, aux



« L'exposition permet de mesurer la progression de chacun », estime l'animatrice de l'atelier modelage.

amis, il faut essayer de les récupérer. » **Le 10 juin, ce sera au tour du centre Jean-Prévost de présenter le savoir-faire de l'atelier photo.** Les photographes ont pris cette année pour thème le paysage, bocage du pays de Bray, falaises du pays de Caux, paysages urbains... en travaillant la technique du panoramique. « Nous

sommes un atelier, pas un club d'expression d'individualités, précise Michel Duval, l'animateur de l'atelier. Je trouve intéressant de travailler de manière fédérée autour d'un thème, parfois à partir de la réflexion d'un adhérent ou d'une photo personnelle. »

« Travail personnel et collectif »

Le sujet choisi est toujours l'occasion de balades collectives pour découvrir des lieux divers, et d'inventions pour renouveler chaque fois l'exposition. Ainsi cette année l'atelier présentera de très grands formats. « Parfois c'est l'exposition qui donne la cohérence au thème, ajoute Michel Duval. C'est une belle finalité. Individuellement on ne pourrait pas bénéficier des murs pour montrer son



travail. Elle offre un regard sur le travail d'ensemble, permet de comparer le regard de chacun, la façon de composer l'image, le choix de cadrage. C'est aussi un témoignage pour la municipalité et les structures qui nous permettent de travailler. » ♦

■ À VOIR

• **Trésors d'atelier** : au centre Georges-Déziré du 3 au 30 juin, vernissage ouvert à tous, vendredi 3 juin à 18 heures, 271 rue de Paris. Tél. : 02 35 02 76 90.

• **Paysages** : au centre Jean-Prévost du 10 juin au 1^{er} juillet, vernissage ouvert à tous vendredi 10 juin à 18 heures, place Jean-Prévost. Tél. : 02 32 95 83 66.

L'art des *Animalins*

Les Animalins des écoles Ferry-Jaurès et Kergomard partagent avec les ateliers les mêmes locaux que les ateliers dans le centre Georges-Déziré. Ils exposent donc ensemble à Trésors d'ateliers. Parmi les réalisations des enfants : des dessins, des peintures sur le thème des animaux de la ferme, avec une maquette de ferme, des photos et des flip-books, des modelages et des petits sujets faits d'objets de récupération. Ce travail transversal est encouragé, l'exposition sur les 130 ans de l'école Kergomard avait été menée conjointement par l'école et par l'atelier histoire du centre, et récemment l'atelier photos des Animalins a été invité au festival des Très courts où il a présenté ses propres courts-métrages.

Les dessous des bijoux

Le 7 juin, Coralie Cadène animera une conférence sur les bijoux d'Elsa Triolet. Elle évoquera les matériaux et méthodes de fabrication, mais aussi les travaux de conservation en cours.

« **T**u faisais des bijoux pour la ville et le soir... Ces bijoux faits de rien sous tes doigts orpailleurs », écrivait Louis Aragon du temps où sa compagne, l'écrivaine Elsa Triolet, créait pour la haute couture. Ces bijoux sont déposés à la bibliothèque stéphanaise qui porte son nom, et leur bonne conservation est aujourd'hui un enjeu. Afin de leur assurer le meilleur des avènements, Coralie Cadène formée à la conservation préventive est venue travailler trois mois sur la collection. « *Il s'agissait de conditionner les pièces pour qu'elles soient bien conservées, et pour les faire voyager si elles sont prêtées pour une exposition* », explique-t-elle. Parallèlement la jeune femme a entamé un inventaire détaillé des 48 colliers, bracelets, boucles d'oreille du fonds, qui permettra

d'intégrer ces créations d'Elsa Triolet à l'inventaire général du patrimoine. Le travail est subventionné par la direction régionale de l'action culturelle (Drac) et par le fonds régional de restauration pour les bibliothèques. Le 7 juin, Coralie Cadène présentera son travail lors d'une conférence : l'identification des matériaux utilisés pour ces bijoux, les techniques d'assemblage. « **La conservation est un travail méticuleux, qui n'est jamais terminé.** À présent, l'état des bijoux est stabilisé. Mais certains matériaux sont encore inconnus, l'intervention de restaurateurs sera nécessaire pour en savoir davantage. » Coralie Cadène entend aussi profiter de cette conférence pour parler de la créatrice des bijoux, dont elle a fait l'objet

de sa thèse. « *Elle a un style bien à elle, ce sont des bijoux d'artistes. Ce qui ressort c'est le choix de matériaux assez bruts et des techniques d'assemblage originales. Elle a fait des études d'architecte, ceci explique peut-être ce travail atypique.* » L'experte restituera les créations d'Elsa Triolet dans le contexte des années 1930, l'apparition des bijoux fantaisie dans la mode, les couturiers, le travail des paruriers... « *Ce sera, assurément-elle, une conférence à la fois scientifique et historique.* » ♦

■ CONFÉRENCE

• **Les mots et les bijoux, mardi 7 juin à 18 heures, bibliothèque Elsa-Triolet, place Jean-Prévoist. Entrée gratuite. Renseignements au 02 32 95 83 68.**



Coralie Cadène a mené durant trois mois un travail de conservation préventive sur les bijoux.

DiversCité

Cinéma seniors ••• 6 juin **IMOGENE MC CARTHERY**

Sortie au cinéma Le Mercure à Elbeuf pour les seniors à 14 h 15. Comédie réalisée par Alexandre Charlot, avec Catherine Frot et Lambert Wilson. Imogène, secrétaire à l'Amirauté, vient une nouvelle fois d'humilier son supérieur hiérarchique. Elle s'attend à être congédiée, mais contre toute attente, elle se voit confier une mission secrète.

Inscriptions à partir du 30 mai, par téléphone 02 32 95 93 58, dans la limite des places disponibles.

Musique ••• 31 mai **LE CONCERT DES ORCHESTRES DU CONSERVATOIRE**

Tous les orchestres du conservatoire se retrouvent au Rive Gauche pour un grand concert, avec un programme éclectique, véritable restitution du travail de l'année.

Le Rive Gauche à 19 heures. Entrée gratuite. Renseignements au 02 32 02 76 89.

Exposition ••• du 30 mai au 30 juin **CARNETS DE VOYAGE**

Le carnet de voyage est un mode d'expression entre journal de route et album de croquis. L'exposition, en forme d'invitation au départ à quelques semaines des vacances d'été, s'accompagne d'ateliers pour réaliser son propre carnet de voyage.

Centre Georges-Brassens. Entrée libre. Renseignements au 02 32 95 17 33.

Jeune public ••• 14 juin **TIGRELLA, LA SORCIÈRE DE LA DÉCHETTERIE**

La compagnie L'Escapade présente une comédie interactive sur le tri et le recyclage. Grâce à une formule magique et une machine de son invention, Tigrella transforme tout : les bouteilles en vêtements, et les canettes en patinettes...

Centre Jean-Prévoist à 17 heures. Entrée gratuite. Réservations et renseignements 02 32 95 83 66.

MAIS AUSSI...

Le Chœur d'hommes de Rouen propose une répétition publique dimanche 29 mai à l'espace Georges-Déziré à 17 heures. Entrée libre.

L'heure du conte, pour les 3/7 ans mercredi 1^{er} juin à 15 h 30 à la bibliothèque Elsa-Triolet.

La malle aux trésors, le 1^{er} juin à la bibliothèque Louis-Aragon.

UAP 3+1, exposition jusqu'au 1^{er} juin au Rive Gauche.

Poska Nostra, exposition d'art urbain jusqu'au 3 juin au centre Jean-Prévoist.

 **Les personnes à mobilité réduite peuvent se rendre aux manifestations grâce au Mobilo'bus, moyen de transport leur étant réservé.**

Renseignez-vous au 02 32 95 83 94.

Nouvelle Assurance Santé MMA



MICHEL VANDENHAUTE

26, rue Lazare-Carnot - Saint Etienne du Rouvray

02 35 65 08 88

Email : cabinet.vandenhautemmma.fr



C'EST LE BONHEUR ASSURÉ !

N° ORIAS 07006560

www.mma.fr

MMA Vie Assurance Mutuelle RCS (en Mars 275 652 118 - MMA Vie SA RCS (en Mars 440 042 174 - Illustration Philippe GILLOUX

Didier Dallier

RAMONAGE

PARTICULIERS

INDUSTRIELS

FUMISTERIE - TUBAGE DE CHEMINÉE

4, rue Lazare Carnot - 76800 SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY

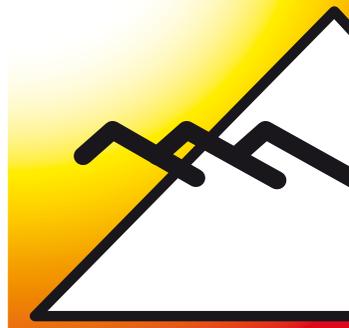
Tél. : 02 35 64 20 50

SARL COTHIN CRIVELLI
LE PLEIN DE SOLEIL



- ▲ Panneaux Photovoltaïques (production d'électricité)
- ▲ Panneaux Thermiques (production d'eau chaude)
- ▲ Poêles à granulés
- ▲ Inserts Bois

178 rue de la Boulaie
Z.I. du Madrillet
76800 Saint-Etienne-du-Rouvray
Tél. : 02 35 65 65 36
infos@lepleindesoleil.fr



Commerçants • Artisans • Entreprises

Annoncez-vous dans

Le Stéphanois
Saint-Etienne du Rouvray Bimensuel municipal d'Informations Locales

Annoncez-vous dans

Diffusé chez tous vos clients résidentiels ou professionnels,

Distribué dans toutes les boîtes aux lettres

Pour toutes vos insertions, contactez : Pascal GAUTHIER - 06 78 17 33 05



Contactez dès à présent

Pascal GAUTHIER au 06 78 17 33 05

pgauthier@groupe medias.com

Interlocuteur unique pour vos campagnes publicitaires

médias
GROUPE MÉDIAS
& PUBLICITÉ

Tél : 01 49 46 29 46

pgauthier@groupe medias.com

www.groupe medias.com



Partage, Compétence, Service

met à votre disposition
la main d'œuvre dont
vous avez besoin...

Association agréée par l'État depuis 20 ans

Service à la personne (réduction d'impôts) :

Ménage, Jardinage, Repassage,
Petits travaux de bricolage, etc.

Entreprise - Collectivité - Association :

Entretien de locaux, Manutention, etc.

02 35 62 92 73

CESU pré-défini accepté



Contrôle Technique Automobile



-5€ sur présentation
de cette pub

**Contrôle Technique
du Madrillet**

Rue des Cateliers
SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY

☎ 02 32 95 63 61

**Contrôle Technique
du Normandie**

5, bd Industriel
SOTTEVILLE-LES-ROUEN

☎ 02 35 73 59 59

« Coupons non cumulables »

La saison des tournois

Une fois les championnats terminés, l'heure des tournois sonne dans les clubs sportifs. Zoom sur deux rendez-vous stéphanois, en foot et en tennis, pour les jeunes et les seniors.



Les U13 stéphanois prêts à défendre leurs couleurs à domicile lors de leur tournois.

Les 28 et 29 mai, le FCSER organise le tournoi de ses plus jeunes joueurs, les 9/10 ans et les 11/12 ans. Les poussins et les benjamins ont leur rencontre sportive de mai depuis quasiment les débuts du FCSER. Si depuis peu les catégories ont été rebaptisées U11 et U13, soit moins (under en anglais) de 11 ans et moins de 13 ans, le tournoi, lui, se poursuit toujours. « C'est la finalité de la saison, estime Stéphane Galliot, président du club. Depuis l'an dernier, nous essayons d'en faire un grand tournoi en invitant des équipes d'autres régions, de niveau national. Nous souhaitons que nos jeunes puissent jouer avec d'autres équipes que celles qu'ils côtoient toute l'année. »

Cette fois, en plus des équipes de l'USQ ou du FC Rouen, de celles de Créteil ou du Mans, les jeunes Stéphanois affronteront des joueurs venus de Novaïa Kakhovka, d'Ukraine, une ville jumelée à Saint-Étienne-du-Rouvray, et les joueurs seront hébergés en famille par les adhérents du club.

Il était prévu d'accueillir aussi des équipes de Nordenham, toute nouvelle ville sœur, cela n'a pu se faire. Mais en novembre dernier, deux équipes

U13 stéphanoises sont allées jouer à Nordenham, les contacts sont pris pour que ce tournoi de mai devienne une vraie rencontre internationale.

« DU PLUS MODESTE AU PLUS FORT »

Le tennis club organise son open, le 21^e, du 27 mai au 7 juin. Un tournoi ouvert, à l'image du club qui sait mêler sport loisir et sport de compétition. À la mi-mai, déjà 130 joueurs étaient inscrits, près de 20 % de plus que d'habitude, peut-être un effet du beau temps.

L'open du club de tennis est ouvert à tous les seniors, « sans limite de classement, précise Stéphane Pannoza, le jeune président du club. Tout le monde peut jouer, du plus modeste au plus fort ». Et les inscriptions ne sont pas terminées. Si les joueurs non classés entrent dans la compétition dès les premiers tours, les meilleurs peuvent arriver plus tard. « C'est l'intérêt du tournoi et des participants, explique Stéphane Pannoza. Il nous est arrivé d'avoir des Argentins ou des Australiens, certains viennent sur la côte normande faire la saison en terre battue. Cela fait de beaux matches. Le dernier week-end, à deux pas de toi, il y a des joueurs qui servent à 210 km/h. »

Les adhérents du club sont bien sûr nombreux à s'inscrire, c'est leur tournoi. S'y ajoutent les adhérents qui viennent aider à l'organisation, à la vérification des licences, des certificats médicaux, sous le contrôle du juge arbitre qui a la charge de gérer le planning des matches. « C'est un moment important dans la vie du club, un moment de vie, apprécie le président. En période d'entraînement, chacun joue et repart. Là, chacun joue, regarde les matches des autres, discute des performances; c'est vraiment le moment où on se rencontre. » ♦

■ À L'AGENDA

• **FCSER, tournoi des U11 et U13, les 28 et 29 mai, parc omnisports Youri-Gagarine, rue de Stalingrad, de 9 h 30 à 17 heures, entrée libre. Renseignements au 02 35 65 4773.**

• **Open de tennis, parc omnisports Youri-Gagarine du 27 mai au 12 juin. Matches en semaine de 17 à 22 heures, le samedi et dimanche de 9 à 22 heures. Entrée libre. Renseignements auprès du club : 02 35 66 18 66.**

À VOS MARQUES

Champions de kung-fu

L'association sportive et culturelle euro-chinoise (Acsec) aligne un beau palmarès en cette fin de saison, en kung-fu : un titre de championne de France senior conquis par Éléonore Bouchereau, un titre de vice-champion de France benjamin avec Hugo Saloy et une médaille d'or à la coupe de France, toujours en kung-fu, avec Émeline Bouchereau et Hugo Saloy. La prochaine, et dernière compétition de la saison, est la coupe de Normandie qui aura lieu le 26 juin au Neubourg.

Printemps sport nature

À l'occasion de l'opération printemps sport nature, la base de loisirs de Bédanne propose le 29 mai de multiples activités à découvrir : voile, aviron, beach-volley, VTT, pétanque... **de 13 à 18 heures.** Toutes les activités sont gratuites.
• Base nautique, 2 voie du Mesnil à Tourville-la-Rivière.



100 % Château Blanc

L'ASMCB, association sportive du Madrillet Château Blanc fête ses quarante ans d'existence. Rencontre avec Michel Bouckaert, son président, qui en est aussi un des fondateurs.

« **1** 00 % *Château Blanc* », c'est ainsi que Michel Bouckaert définit le club de football qu'il anime. Les 300 joueurs, ou presque, qui ont leur licence à l'ASMCB sont issus du quartier. Les éducateurs et encadrants du club aussi, beaucoup sont d'ailleurs d'anciens joueurs. Ce n'est pas voulu mais c'est ainsi. « *J'aimerais qu'on parle un jour du Château Blanc avec respect. On sent toujours une réticence à l'extérieur, pourtant les clubs savent bien que la pépinière, c'est le Château Blanc.* » Le HAC au Havre, mais aussi Auxerre, Caen, Rennes ou encore Lens connaissent l'adresse et viennent y

repérer de bons joueurs. « *100 % football* », tel pourrait également être le qualificatif utilisé à propos de Michel Bouckaert tant ce sport occupe sa vie. Sa première licence date de 1946 au stade de Grand-Quevilly, où ses parents tenaient un café-épicerie. Pourtant il a failli être cycliste et rêvé de concurrencer Jacques Anquetil. Finalement ce fut le ballon rond et le goût pour la vie associative. « *Le football, c'est surtout la camaraderie, le contact humain. Il y a plein de nationalités, ici on n'a pas de quotas.* » Dans le local du club, au stade Célestin-Dubois, des dizaines de photos et d'articles de journaux aux murs retracent l'histoire du club. Michel

Bouckaert y vient tous les matins, et surtout le week-end quand il faut conduire les joueurs à droite et à gauche. Avec 17 équipes inscrites en championnat, ça en fait des déplacements. « *Les parents ne participent pas autant qu'on voudrait, glisse-t-il. Ça aiderait pourtant, pour les gamins surtout, sentir les parents derrière c'est encourageant.* »

« *On joue un rôle social, autant que sportif* »

Quand il s'est installé en 1970 au Madrillet pour reprendre un bar, Michel Bouckaert avait promis à

sa femme d'arrêter ses activités associatives. Neuf mois plus tard, avec trois amis, il fondait l'ASCB, première mouture de l'ASMCB. « *Il n'y avait rien sur le plateau* », se justifie-t-il. Le club voit le jour sur le terrain de la ferme à Valleux. Le premier vestiaire est un car réformé des tramways de Rouen. Devenu chauffeur de taxi, Michel Bouckaert prend un peu de recul mais revient au bureau puis à la présidence quand la retraite lui accorde plus de temps. « *Il est toujours disponible*, souligne Karim Bezzekami, l'entraîneur qui figure lui aussi parmi les plus anciens du Château. *Il connaît les gens, le quartier et sait donner leur place aux gens. Il n'a pas changé, c'est quelqu'un de bien.* »

Après des hauts et des bas, l'ASMCB traverse aujourd'hui une bonne passe. Les équipes de jeunes, U13, U17, sont en tête de leurs championnats ; l'équipe senior rétrogradée il y a deux ans en 4^e division a réussi à remonter aux portes de la 2^e division. Et le club a signé un partenariat avec les pros du HAC. Mais pour Michel Bouckaert, le football ne fait pas tout : « *On joue un rôle social, autant que sportif. Nous participons à la Fête au château, aux journées propreté... c'est un tout.* »

Le président habite toujours au Madrillet. « *On sent les gens plus tranquilles* », estime celui qui reste attentif à « *donner une chance aux jeunes du quartier, leur apprendre les règles, le respect des gens* ». Depuis plusieurs années, le club reste actif même durant l'été et organise des sorties. « *Les gamins s'ennuyaient, là ils sont encadrés. On les a emmenés à Cabourg, certains n'avaient jamais vu la mer...* » ♦

■ JOURNÉE ANNIVERSAIRE

• **Jedi 2 juin** au stade Célestin-Dubois, l'ASMCB organise une journée anniversaire de 9 h 30 à 14 heures avec de nombreux matchs. Les équipes de débutants, poussins, féminines, minimes, cadets et juniors affronteront tour à tour le FC SER, le FC Rouen, l'US Quevilly et le HAC. L'entrée est libre.